

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au centre communautaire Saint-Raymond (5600, chemin Upper-Lachine, Montréal).
 - ❖ Près d'une trentaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée à 21 h 30.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Présentation des participants
 2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot (15 minutes)
 3. Retour sur les questions
 - Largeur des voies route 136 – connexion entre les nouvelles et les anciennes voies
 - Pont Saint-Jacques – hauteur des glissières
 - Panneaux de signalisation masqués sur le boul. De Maisonneuve
 - Murs antibruit temporaires sur la rue Addington et l'avenue Prud'homme
 - Photos radars sur la nouvelle route 136
 - Camions et déneigeuses – garde-fou et caméras
 - Ajout d'une voie à l'entrée de l'A-15 nord à partir de la rue Saint-Jacques
 - Ajout d'une sortie sur l'A-15 sud vers la rue Saint-Jacques
 - Suivis de la Ville de Montréal
 4. Suivi des travaux et entraves du projet Turcot
 - Reconstruction du pont Saint-Jacques
 - Réaménagement de la rue Saint-Jacques
 - Démantèlement A-720 est
 - Changements configuration A-20 est / R-138 est
 5. Période de questions
 6. Clôture de la rencontre
-

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document, lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 29 mai 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
Mme Malaka Ackaoui	
Mme Virginia Elliott	
Mme Marie-José Mastromonaco	
M. Michael Mossop	
Mme Jill Precesky	
M. Daniel Lambert	
Mme Dominique Sorel	
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)	
Mme Sandra Sultana	Direction adjointe de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur — qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice — maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
M. Simon Taillefer	Ingénieur – circulation (arr. CdN-NDG)
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Michael McDermott	Sergent – poste de quartier 11
<i>Octane Stratégies</i>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande que la barrière de béton sur le chemin Glen soit déplacée pour ne plus bloquer la piste cyclable.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que sur le chemin Glen deux corridors pour les cyclistes de 1,5 mètre sont en bordure de la route, mais les glissières installées pour les travaux ne devraient pas entraver la piste cyclable. Elle dit qu'elle fera des vérifications. Elle ajoute que le marquage de la piste cyclable et l'installation des bollards se feront bientôt.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il dit que le chemin de détour de la piste cyclable au niveau du Complexe sportif Gadbois est dangereux, car les cyclistes doivent traverser la voie publique à deux reprises. Il ajoute que les automobilistes ne sont pas très respectueux dans le secteur.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle explique que pour une raison de sécurité, en raison de l'installation des poutres de pont du canal et dû à l'utilisation de machineries lourdes, il n'est pas possible de conserver la piste cyclable du côté du chemin de la Côte-Saint-Paul. Elle ajoute qu'ils tenteront le plus possible de minimiser la durée de l'intervention. Elle souligne que de la signalisation supplémentaire et des dos d'âne seront ajoutés pour les automobilistes.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Concernant la dalle-parc, il demande que le Ministère respecte ses engagements.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle souligne que le projet de la dalle parc a été présenté en 2011 lors d'une étape très préliminaire du projet. Elle ajoute que par la suite d'autres axes ont été privilégiés, dont les pistes cyclables sur le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue et au pied de la falaise Saint-Jacques. Elle souligne qu'en 2013, la dalle-parc ne faisait déjà plus partie du projet. Elle mentionne que le projet actuel offre 6,7 km de pistes cyclables et plusieurs espaces verts.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande de créer un poste de responsable sécurité piétons et cyclistes autonome au sein du projet.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que la demande sera examinée.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle mentionne que la Ville de Montréal a déjà créé un comité sur</p>

	le sujet et que KPHT a été rencontré.
<p>Dominique Sorel (CMC) – Elle lit une lettre envoyée au Maire de l'Arrondissement CDN-NDG le 24 mars par le Comité citoyen NDG. La lettre traite de la sécurisation des lieux à haute densité piétonne. Elle dit que le comité est préoccupé par la surcharge de circulation automobile due à la reconfiguration de l'échangeur Turcot et de la rue Saint-Jacques. Elle demande une réponse.</p> <p>Marie-José Mastromonaco (CMC) – Signataire de la lettre comme représentante de la CSDM, elle demande des interventions à la suite des diverses demandes.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit qu'une réponse sera envoyée par l'Arrondissement.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande où nous en sommes suite à la pétition de 700 noms déposée sur les interventions dans Saint-Raymond.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit que la Ville serait prête à faire une présentation lors du prochain comité bon voisinage.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande de revenir sur la décision d'installer des murs antibruit sur la rue Addington et l'avenue Prudhomme, puisque les citoyens ont dit non en majorité à l'installation du mur.</p> <p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle ajoute qu'il n'y a pas juste le bruit qui nuit à la santé. Elle dit que ce mur va nuire à la santé mentale des citoyens.</p> <p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande que le mur soit installé en arrière de la glissière pour éviter de bloquer l'espace vert utilisé par les citoyens et de couper des arbres.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il y a eu consultation, mais qu'avec les recommandations de la Direction régionale de santé publique, le Ministère a choisi de protéger les citoyens les plus vulnérables en installant les murs antibruit. Elle ajoute que le mur sur la rue Addington devrait être installé sous peu. L'installation est retardée pour des raisons opérationnelles.</p> <p>James Byrns (VdM) – Il dit que le bruit empêche les gens de dormir, ce qui détériore leur santé.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que la proposition sera examinée.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande un ajustement de la sécurité et le nettoyage des liens piétons dans le secteur du détour Saint-Jacques et du Home Dépôt.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que KPHT n'est pas le seul entrepreneur dans le secteur. Elle ajoute qu'elle va s'assurer de la sécurité et du nettoyage des liens piétons dans le secteur.</p>

<p>Michael Mossop (CMC) – Il remercie le Ministère pour le comité du 30 janvier à Westmount. Concernant le mur antibruit sur la route 136, il réitère la pertinence d'un mur plus au nord. Il dit qu'étant donné que l'autoroute 720 et la route 136 vont être à la même hauteur, il se demande si une étude a été faite sur la réflexion du bruit du côté nord.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que le Ministère reviendra sur le sujet avec le comité concerné, mais pas dans le cadre du projet Turcot.</p>
---	--

Retour sur les questions du dernier comité

Pour plus de détails visuels, nous nous invitons à consulter le document de présentations disponible dans la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

- Largeur des voies route 136 – connexion entre les nouvelles et les anciennes voies

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il a été demandé comment sera faite la connexion au niveau du marquage entre les nouvelles et les anciennes voies de la route 136 / autoroute 720. Elle explique qu'une transition sera faite sur une longueur sécuritaire et qu'il n'est donc pas prévu refaire le marquage des voies existantes afin de diminuer leurs largeurs. Elle ajoute qu'il y aura seulement une transition et que la différence sera difficilement perceptible pour les usagers de la route.

Le visuel est disponible dans le document de présentation.

- Pont Saint-Jacques – hauteur des glissières

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que les informations avaient été présentées en 2015. Elle dit que la position des panneaux architecturaux en métal ajouré dépassera les glissières jusqu'à une hauteur de 1,4 mètre et que la hauteur des glissières avant les travaux est entre 1 mètre et 1,15 mètre.

- Panneaux de signalisation masqués sur le boul. De Maisonneuve

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle explique que les panneaux de signalisation orange qui sont masqués sur le boulevard de Maisonneuve sont utilisés lors de la fermeture de la rue Saint-Jacques dans le cadre des travaux. Elle ajoute que puisque cette fermeture revient de façon régulière dans le cadre des travaux, les panneaux ont été ancrés et sont masqués. Elle souligne que vers la mi-janvier, lors d'une fermeture de fin de semaine de la route 136 est (A-720), de l'A-720 ouest et de la rue Saint-Jacques, un des détours pour l'A-720 ouest empruntait le boul. de Maisonneuve. Elle signale que les panneaux pour le détour de l'A-720 ouest ont toutefois été retirés après la fermeture.

- Murs antibruit temporaires sur la rue Addington et l'avenue Prud'homme

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que les murs antibruit resteront en place jusqu'à la fin des travaux dans le secteur de l'autoroute 15, soit en 2020. Elle ajoute que la planification peut toutefois évoluer au cours des années à venir et que s'il est possible de les retirer avant, cela sera fait.

- Photos radars sur la nouvelle route 136

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'après vérification, il est trop tôt pour déterminer si un radar photo sera mis en place sur la route 136. Elle ajoute qu'il est important de noter que l'installation de radar est faite avant tout sur des sites où il y a des problématiques d'accidents liés à la vitesse ou à des passages interdits aux feux rouges. D'autres critères comme les caractéristiques géographiques du site, la faisabilité d'y déployer un appareil et la difficulté d'exercer une surveillance policière sont aussi pris en compte.

- Camions et déneigeuses – garde-fou et caméras

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne que pour les déneigeuses, il s'agit d'une problématique plutôt urbaine, donc au niveau de la Ville puisque le Ministère déneige le réseau autoroutier. Concernant les camions de construction, elle dit que l'application de telles mesures dépasserait largement le cadre du projet Turcot. Elle rappelle qu'il y a de nombreux sous-traitants et entrepreneurs qui œuvrent à la réalisation du projet. Une telle démarche ne sera donc pas faite dans le cadre du projet Turcot.

James Byrns (VdM) – Il dit que tous les camions de la Ville sont équipés de système de protection, mais pas les camions de tous les sous-traitants. Il ajoute que cette exigence n'a pas été ajoutée au contrat pour cette année. Il dit que ça sera à voir pour les années à venir.

- Ajout d'une voie à l'entrée de l'A-15 nord à partir de la rue Saint-Jacques
- Ajout d'une sortie sur l'A-15 sud vers la rue Saint-Jacques

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne que lors du dernier comité, le conseiller Peter McQueen a indiqué qu'une pétition était en circulation et serait déposée au présent comité. Elle ajoute que deux points concernent le projet Turcot.

Elle dit qu'il a été demandé de voir à quoi ressemblerait la bretelle d'entrée de l'A-15 nord à partir de la rue Saint-Jacques et possiblement d'ajouter une voie. Elle souligne qu'après vérifications, il serait complexe d'ajouter une deuxième voie à la bretelle d'entrée et les avantages seraient plutôt limités. Elle insiste sur le fait qu'il est physiquement impossible d'élargir l'autoroute Décarie, l'espace dans le secteur étant très restreint.

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle ajoute que l'ouverture de cette bretelle aura lieu en 2020.

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle poursuit en mentionnant qu'il est aussi demandé dans cette pétition de vérifier la possibilité d'ajouter une sortie de l'autoroute 15 sud vers la rue Saint-Jacques. Elle précise qu'un tel ajout ne semble pas possible au niveau technique. D'abord,

l'entrée Girouard pour l'A-15 en direction sud devrait être fermée à la circulation. De nombreuses problématiques techniques semblent aussi se poser, notamment le profil de l'autoroute entre le viaduc du CP et la rue Saint-Jacques, l'emplacement de la sortie qui arriverait sur le pont Saint-Jacques, etc. Elle ajoute que d'importantes études techniques devraient être réalisées.

Elle rappelle que le projet est en construction depuis 2015 et que les travaux progressent rapidement. Elle souligne qu'ils en sont à plus de 40 % d'avancement. Elle conclut en signalant que de tels changements ne peuvent plus être apportés au projet à ce stade sans des impacts majeurs sur les structures en construction, les échéanciers et les coûts.

Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Pour les gens qui viennent de l'ouest sur Saint-Jacques, il demande si le virage à gauche sera possible.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que des vérifications seront faites.
---	--

- Ajout de brigadiers scolaires

James Byrns (VdM) – Il dit que la demande a été faite, que c'est présentement à l'étude et que le dossier progresse bien. Il dit que la problématique actuelle n'est pas les emplacements, mais le financement.

Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il dit que le trafic a été dévié sur le chemin Upper-Lachine depuis la fermeture de la rue Saint-Jacques et qu'il y a une nouvelle école. Il dit que la demande est urgente et qu'il faut agir rapidement.	Pierre Guillot-Hurtubise (animateur - Octane Stratégies) – Il précise qu'il n'y aura pas d'annonce donnée sur le sujet lors du comité de ce soir.
Dominique Sorel (CMC) – Elle dit que le Ministère avait dit que le budget était disponible. Elle demande une réponse rapidement.	James Byrns (VdM) – Il dit que la Ville est très consciente de la problématique sur le chemin Upper-Lachine et que le dossier suit son cours.
Marie-José Mastromonaco (CMC) – Elle ajoute que la problématique est aussi importante du côté du chemin de Côte-Saint-Luc.	

- Travaux chemin de la Côte-Saint-Luc

James Byrns (VdM) – Il dit qu'ils sont présentement en appel d'offres, mais que les travaux n'auront pas lieu avant la mi-juillet. Il ajoute qu'il reviendra sur la question au prochain comité.

- Viaducs traversant l'autoroute Décarie, dont av. de Monkland

Simon Taillefer (VdM) – Il dit que la demande d'évaluation a été transmise à la Division des ponts et tunnels.

James Byrns (VdM) – Il dit qu'il y aura un suivi au prochain comité.

Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

Période de questions

<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande de revoir la diapositive 6, car elle ne comprend ce qu'il y a au bout de l'avenue Prud'homme.</p> <p>Elle demande que la ruelle qui était à sens unique entre l'avenue Prud'homme et le boulevard Décarie, et qui a été changée de sens pour les travaux, soit remise comme avant lorsque les travaux seront terminés. Elle dit que les automobilistes prennent la ruelle pour court-circuiter le trafic sur le boulevard Décarie.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il explique que dans la nouvelle configuration, la fin de l'avenue Prud'homme va se terminer en cul-de-sac avec entrée et sortie par la rue Crowley.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande plus de détails sur le type de mur antibruit temporaire qui sera installé et quel seront les emplacements sur l'avenue Prud'homme et la rue Addington.</p>	
<p>Jill Precesky (CMC) – Elle dit que le préavis pour le remplacement de la conduite d'aqueduc devant l'immeuble de la rue Saint-Jacques au coin de l'avenue Girouard n'a pas été assez long. Elle indique qu'il faut préparer les gens. Elle ajoute que de laisser les gens dans leur maison lors de cette intervention ce n'est pas humain et que c'est grave.</p>	
<p>Jill Precesky (CMC) – Elle dit qu'elle aimerait voir des policiers donner des infractions à l'intersection de l'avenue Girouard et de la rue</p>	<p>Michael McDermott (SPVM) – Il dit que la demande a été notée.</p>

<p>Saint-Jacques. Elle indique que les automobilistes ne s'arrêtent pas, même s'il y a une lumière rouge. Il est donc difficile pour les piétons de traverser l'intersection.</p>	
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande ce qui adviendra de la piste cyclable lors de l'installation des poutres du côté de Côte-Saint-Paul.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que la piste cyclable sera déviée du côté sud du canal (Saint-Patrick) à la fin avril – début mai.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande quel est le programme du Ministère avec les poids lourds en ville. Il demande s'il est exigé qu'il y ait des caméras pour les angles morts comme à la Ville de Westmount.</p> <p>Ville de Westmount – Elle indique que la Ville de Westmount a inclus la caméra avec angle mort dans ses contrats de déneigement. Elle propose une loi au Québec pour tous les camions.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que présentement il n'y a pas de programme de ce genre au Ministère. Elle indique que la problématique est que la majorité des camions appartiennent à des sous-traitants. Elle ajoute qu'il serait difficile d'imposer cette mesure urbaine à tous les camions.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que la suggestion est notée.</p>
<p>Virginia Elliott (CMC) – Elle dit ne pas comprendre pourquoi la dalle-parc ne peut pas être incluse dans le projet alors que beaucoup de gens la veulent.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que depuis la présentation de la dalle-parc, le projet a évolué. Elle ajoute que la vocation du secteur est en voie d'analyse, mais que la dalle-parc ne sera pas ajoutée au projet Turcot.</p>
<p>Virginia Elliott (CMC) – Elle indique que sur la route 136 un mur antibruit est construit pour respecter les normes. Elle souligne toutefois qu'au nord il avait été dit que le niveau de bruit serait plus bas alors qu'il restera pareil.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle réitère que dans le projet Turcot, il n'y a pas de mur antibruit prévu du côté nord de la route 136. Elle ajoute qu'une étude est en cours au Ministère avec la Ville, mais hors projet Turcot.</p>
<p>Michael Mossop (CMC) – Il demande plus d'information sur les travaux qui ont causé de la vibration sur l'avenue Greene.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'il s'agit de la mise en place de pieux pour la structure de la nouvelle route 136.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il ajoute que le vibrofonçage pour l'installation des caissons fait moins de bruit que le battage et risque moins d'affaiblir les structures actuelles. Il pense que les caissons ont été installés par vibrofonçage sur la rue Greene, mais il fera</p>

	les vérifications.
Daniel Lambert (CMC) – Il dit que concernant le chemin de la Côte-Saint-Paul il aurait aimé être informé à l'avance de la déviation de la piste cyclable.	Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que la déviation a été présentée au comité de bon voisinage du 30 janvier dernier. Elle ajoute que l'information transmise ce soir était en continuité avec ce qui était déjà connu.
Virginia Elliott (CMC) – Elle demande si les fermetures des pistes cyclables sont annoncées comme les voies routières.	Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que normalement les fermetures sont annoncées par voie de communiqués comme les fermetures de rues.
Citoyenne – Elle demande plus d'information sur la piste cyclable dans le secteur de la falaise Saint-Jacques et du boulevard Pullman. Elle veut savoir si d'autres arbres seront coupés.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle montre la carte et indique où sera située la piste cyclable. Elle ajoute que la limite de la coupe d'arbre est déjà faite.
Citoyenne – Elle demande où est allé l'argent de la dalle-parc. Elle aimerait qu'on lui présente la liste des choses qui ont remplacé la dalle-parc. Citoyen – Il dit que la dalle-parc aurait servi de liaison au niveau du transport actif entre NDG et le sud, mais aussi le lien important entre les deux communautés. Il demande que le projet revienne dans les plans de Turcot. Citoyen – Il souligne qu'il y a beaucoup de choses qui ont disparu avec la dalle-parc, dont un marché aux puces en-dessous de la structure.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que ce qui a été présenté en 2011 était une perspective de ce qui pouvait être fait dans le secteur pour un développement futur. Elle soutient qu'en 2013, en collaboration avec les différents partenaires, le projet a été redéfini en privilégiant le développement au pied de la falaise Saint-Jacques, les pistes cyclables, les murs antibruit et la plantation d'arbres. Elle ajoute qu'une partie des terres seront libérées par le gouvernement à la suite du projet Turcot, ce qui laisse une ouverture à de nouveaux développements.
Citoyen – Il félicite KPH pour le démantèlement en 12 fins de semaine de l'autoroute 720 est. Il se questionne toutefois sur le fait que l'autoroute devienne une route. Selon lui la largeur des voies n'est pas conforme pour appeler ça une route. Il demande de continuer de l'appeler l'autoroute 720 et non la route nationale puisque ça crée de la confusion.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle indique que le changement d'autoroute à route est fait dans le projet afin de permettre une diminution de la largeur des voies et ainsi réduire le nombre d'expropriations. Elle conclut en disant que l'autoroute 720 deviendra bien la route nationale 136.
Citoyen – Il dit que l'intersection du chemin Upper-Lachine et de la rue Oxford est	James Byrns (VdM) – Il dit que la vitesse a été diminuée et que des saillies ont été

<p>dangereuse. Il ajoute que depuis 2 ans les citoyens attendent un brigadier à cette intersection.</p>	<p>ajoutées dans le secteur. Il signale que la Ville travaille présentement très fort pour l'ajout d'un brigadier.</p> <p>Aki Tchitacov– Chef de cabinet de Russell Copeman (maire de NDG) – Il ajoute que les démarches sont très avancées et qu'il devrait avoir un brigadier d'ici la fin de l'année scolaire.</p>
<p>Citoyen – Il demande de remettre la pancarte sur la rue Addington indiquant que la rue ne débouche pas. Il aimerait aussi qu'il y ait des vignettes pour des espaces de stationnement réservés aux citoyens sur la rue Addington. Il se plaint que le déneigement bloque plusieurs espaces de stationnement.</p> <p>Concernant le mur antibruit sur la rue Addington, il dit que pour la consultation il avait proposé qu'on demande aux citoyens s'ils désiraient enlever le mur existant. Il dit que le Ministère doit respecter la démocratie et enlever le mur temporaire actuel.</p> <p>Il ajoute que la police est présente à la rencontre à cause de lui, car des citoyens ont menacé de mettre le feu au mur antibruit.</p>	<p>Simon Taillefer (VdM) – Il dit que les démarches seront faites pour remettre la pancarte de rue barrée qui a probablement été retirée en raison de la période hivernale.</p> <p>Concernant le stationnement, il dit qu'il fera des vérifications, mais qu'il y a des commerçants sur la rue.</p> <p>Il ajoute que la problématique de déneigement a été prise en note.</p>
<p>Citoyen Montréal-Ouest – Il demande que les camions ne passent plus sur la rue Avon pour se rendre au dépôt.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'un suivi sera fait.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il demande si les travaux d'aqueduc sur le pont Saint-Jacques étaient prévus et il demande si le nouveau pont sera construit à la même hauteur.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que les travaux étaient prévus, mais plus tard. Toutefois, ils ont dû être devancés en raison de l'état de la conduite d'aqueduc. Elle confirme que le pont Saint-Jacques sera construit à la même hauteur.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il dit que concernant la dalle-parc il y a un dialogue de sourds entre les citoyens et le Ministère. Il dit qu'il y a des pistes cyclables dans le projet, mais pas de lien nord-sud. Il ajoute que le mandat du Ministère est d'assurer la fluidité par-dessus ses voies. Il signale qu'il y a une</p>	

<p>coalition pour remettre la dalle-parc dans le projet. Il dit vouloir négocier avec le Ministère.</p>	
<p>Citoyen – Il demande quand il y aura changement de zone de la rue Saint-Jacques d’industriel à commercial léger.</p>	<p>Aki Tchitacov– Chef de cabinet de Russell Copeman (maire de NDG) – Il dit que dès l’an prochain la Ville travaillera sur le sujet, mais que le changement de zonage ira après le projet Turcot.</p>
<p>Citoyenne – Concernant le mur antibruit sur la rue Addington, elle demande un plan pour habiller le mur lors du prochain comité bon voisinage à la fin mai. Elle demande que la gêne visuelle soit réduite par des murales et des encastrés pour laisser passer la lumière.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu’il y aura un suivi à la prochaine rencontre.</p>
<p>Citoyen – Il signale que la chaussée sur la rue Sherbrooke du côté est du viaduc Décarie jusqu’au boulevard Décarie est très détériorée. Il demande si elle sera refaite.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit que plusieurs intersections seront refaites cette année, mais qu’il ne croit pas que celle-ci est prévue.</p> <p>Simon Taillefer (VdM) – Il dit qu’il fera les vérifications.</p>
<p>Marie-José Mastromonaco (CMC) – Elle demande un suivi AVANT la prochaine rencontre concernant la lettre qui traite de la sécurisation des lieux à haute densité piétonne.</p>	

Prochaine rencontre du comité : 29 mai 2017
À noter que la rencontre aura lieu à Westmount.